

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DES SOURCES DU LAC D'ANNECY**

Sources du Lac d'Annecy

Pays de Faverges

N° 38/16

32 route d'Albertville – 74210 Faverges

Date de convocation : 18 mars 2016

Extrait du registre des délibérations du : **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Conseillers en exercice : **36**

Séance du 24 MARS 2016 – 19 heures 00

Présents : 28

Président : **Michel COUTIN**

Votants : 31

Secrétaire de séance : **Roland BLAMPEY**

Objet : **BUDGET – PROVISIONS**

**Membres Présents**

Sylviane REY	Michèle LUTZ	Jeannie TREMBLAY	Sarah DI-GLERIA	Rosemonde SCHINDLER	Lucie LITTOZ
Sonia GIFFORD	Valérie. GARDIER	Michel COUTIN	Marcel CATTANEO	Ulrich GAGNERON	Philippe PRUD'HOMME
Marc LLEDO	Hervé BOURNE	Nicolas BLANCHARD	Roland BLAMPEY	Gérard CHAMPANGE	R. MERMAZ-ROLLET
J.GUENAN	Patrick DUC	Richard LESOT	Jacques TRESALLET	Nicolas BALMONT	Marc MILLET-URSIN
Lionel LITTOZ-MONET	Christian BAILLY	Françoise KLEMENCIC	Paul CARRIER		

**Membres Excusés**

Valérie AMADIO

**Membres Absents**

Robert TUGEND      Joëlle KOURTCHEVSKY      Jean-Louis MERLE      Gérard MERMIER

**Pouvoirs**

Philippe BETEND ( M. LUTZ)      L.GODENIR (N. BALMONT)      R. AUMAITRE (R.MERMAZ-ROLLET)

## EXPOSE

Monsieur le Président rappelle que le Plan local d'Urbanisme Intercommunal entre dans sa phase finale.

Bien que toute l'attention des élus ait porté sur l'élaboration d'un document qui préserve l'intérêt du territoire tout en répondant à l'ensemble des textes réglementaires (Lois, Décrets, Directives etc...) rien n'exclut que le PLU Intercommunal puisse être remis en question par la juridiction administrative.

Dans cette perspective, Monsieur le Président propose de recourir aux provisions et d'inscrire au budget 2016 la somme de **20 000** euros – chapitre 68 -article 6865 - Dotations aux provisions pour risques et charges financières.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, approuve la proposition de Monsieur le Président et décide de recourir aux provisions et d'inscrire à ce titre la somme de **20 000 Euros (Vingt mille Euros)** au chapitre 68 -article 6865 - Dotations aux provisions pour risques et charges financières.

Résultat du vote :

Votants	31	Abstention :	0	Exprimés :	31
Pour :	31	Contre :	0		

FAVERGES, le 31 mars 2016  
POUR COPIE CONFORME  
LE PRESIDENT,  
Michel COUTIN

Délibération rendue exécutoire le : 31 mars 2016

Affichage le : 31 mars 2016

Destinataires :

- Préfecture DRCL (servi)

Copie(s) interne(s) :

- Budget

